

France : la BEI signe un contrat de financement de 400 millions d'euros en faveur des transports ferroviaires des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

25 juin 2024



©Anna Hunko/Unsplash

- → Le projet comprend l'acquisition de nouveau matériel roulant ainsi que la rénovation du matériel existant
- → Sa mise en œuvre intervient dans le cadre de l'évolution de paysage réglementaire du secteur ferroviaire par le biais de deux contrats de concession de 42 ans signés entre les deux régions et la société de projet qu'elles détiennent à 100%
- → Il s'inscrit dans le plan de ces deux régions visant à promouvoir l'usage du transport ferroviaire durable et le report modal

La BEI annonce la signature d'un contrat de prêt de 400 millions d'euros avec la Société Publique Locale SPIIT (Société Publique Interrégionale des Investissements en faveur des Transports) détenue par les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie pour l'acquisition de nouveau matériel roulant et la modernisation du matériel existant. La création de la SPIIT vise à doter les deux régions d'un outil technique et organisationnel de gestion de leur matériel roulant (maintenance, acquisition, etc.) destiné aux services de transport régional de passagers. Le coût total de ces investissements est estimé à environ 1,2 milliard d'euros. Il sera financé par une combinaison de fonds propres et de prêts senior apportés par la BEI, la Caisse des Dépôts et un

27/06/2024 1 / 3

groupe de banques commerciales.

Les investissements financés par la BEI portent sur l'acquisition de 39 rames (24 automotrices électriques, 12 automotrices bi-modes diesel/électriques et 3 automotrices bi-modes hydrogène/électriques) ainsi que la révision à mi-vie de 97 automotrices électriques et bi-modes diesel/électriques actuellement utilisées par SNCF Voyageurs dans ces deux régions.

Ce financement est mis en œuvre par le biais de deux contrats de concession de 42 ans signés entre les deux régions et la SPIIT qu'elles ont conjointement créée en 2023 afin de reprendre la gestion de l'ensemble de leur matériel roulant et qu'elles détiennent à 100%. Ce matériel sera mis à disposition des opérateurs sélectionnés par les deux régions afin de mettre en œuvre leurs services de transport ferroviaire.

Cette opération contribuera à accroître l'offre et la qualité des services ferroviaires dans les deux régions, notamment en réduisant la durée des trajets, en augmentant la fréquence des trains et leur capacité, en favorisant une exploitation plus efficace avec des coûts d'entretien réduits et en améliorant le confort d'usage des passagers. Elle favorisera également le report modal des voyageurs de la route vers le rail, renforçant ainsi le transport durable conformément aux objectifs de l'UE. Le projet aura un impact positif sur l'environnement en termes de sécurité, d'économies d'énergie, de pollution atmosphérique, de bruit et d'émissions de CO2. En soutenant des transports publics modernisés de qualité, il améliore l'inclusion sociale grâce à une meilleure accessibilité aux emplois, aux services publics et à l'éducation.

Le projet permettra de mieux accompagner la croissance constante du nombre de passagers sur ces deux réseaux régionaux observée entre 2019 et 2022 (+17% en Nouvelle Aquitaine et +30% en Occitanie). Il s'inscrit dans la dynamique d'autres investissements majeurs dans les transports publics des deux régions, en particulier la création des quatre réseaux métropolitains de services express régionaux autour de Toulouse, Montpellier et de Bordeaux ainsi que dans le territoire basco-landais.

Le prêt de la BEI joue un rôle majeur dans le financement global de cette opération, en envoyant un signal positif aux co-prêteurs de ce projet. Il réduit le coût de financement pour l'emprunteur et constitue une base de financement stable à long terme conformément aux objectifs politiques de l'UE. Il contribue ainsi à attirer davantage d'investissements privés dans le secteur et à garantir des conditions de concurrence équitables.

Le projet est mis en œuvre dans deux régions européennes de cohésion améliorant ainsi leur accessibilité et la mobilité de leur population. Il participe ainsi au renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE.

Il soutient le développement de services de transport ferroviaire électrique, ainsi que de technologies de traction innovantes (hydrogène), qui sont des technologies de transport sans émissions directes. Ce projet contribue ainsi à lutter contre le réchauffement climatique et au développement de moyens de transports durables, conformément aux priorités de la BEI, banque publique du climat de l'Union européenne.

Ambroise Fayolle, vice-président de la Banque européenne d'investissement commente : « Ces investissements ferroviaires de grande ampleur dans ces deux régions répondent à notre objectif prioritaire de contribuer par nos financements à la décarbonation des transports publics. Ce secteur qui est le plus émetteur de gaz à effet de serre est notre premier secteur d'investissements en France avec près de 2,5 milliards d'euros investis l'an dernier. Cette opération illustre comment l'Europe contribue concrètement à améliorer la vie quotidienne de ses citoyens en modernisant et en étoffant une offre de moyens de transports collectifs plus attractive et plus propre ».

Informations générales

A propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les 27 États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des secteurs public et privé des prêts destinés à appuyer des investissements de qualité contribuant à la réalisation des

27/06/2024 2 / 3

grands objectifs de l'UE. En 2023, la France a été le premier pays bénéficiaire des financements de la BEI dans la transition énergétique et verte avec un investissement global de 6,9 milliards d'euros en faveur des énergies renouvelables, des mobilités propres et de l'efficacité énergétique. Partenaire des collectivités territoriales, la BEI a consacré l'an dernier 2,5 milliards d'euros de financements aux transports publics ferroviaires et urbains et aux mobilités douces, son premier secteur d'investissement en France l'an dernier.

27/06/2024 3 / 3